

Constitution du dossier d'admission d'un résident

A retourner en priorité :

- Dossier standard de demande d'entrée en EHPAD :
 - > Volet administratif
 - > Volet médical
- Extrait d'acte de naissance - et – copie de carte d'identité en cours de validité
- Photocopie de tous les feuillets du livret de famille
- Attestation de Sécurité Sociale (+ Carte Vitale le jour de l'entrée)
- Carte de mutuelle
- 2 Derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur revenus 2020/2021
- Dernier avis de taxe foncière (si propriétaire)
- Relevé annuel des caisses de retraites (si demande aide sociale)
- N° allocation logement (éventuellement)
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Quittance d'assurance de responsabilité civile (si demande aide sociale)
- Copie de la décision de mesure de Protection (éventuellement)
- Echéancier mutuelle (si demande aide sociale)
- Attestation assurance responsabilité civile année en cours
- Déclaration préremplie année en cours
- N° dossier APA (photocopie arrêté)
- QR code vaccination COVID

Documents OBLIGATOIRES à fournir SIGNÉS le jour de l'entrée (ou par mail) :

- Consentement à l'admission
- Droit à l'image
- Personne de confiance
- Contrat de séjour + contrat annexe PASA
- Règlement de fonctionnement (attestation)
- Choix des intervenants
- Engagement de paiement solidaire
- Directives anticipées
- Consignes en cas de décès